



Foyer

SOCIÉTÉ ANONYME

Rectificatif

de la convocation à l'Assemblée ordinaire, publiée le 12.03.2008

ERRATUM concernant le point 5.2 de l'ordre du jour

Le renouvellement du mandat des administrateurs est proposé pour la durée d'un an jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2009 (et non pas jusqu'en 2008 comme indiqué erronément sur la convocation).

Le formulaire de procuration publié sur le site **www.foyer.lu** a été corrigé en conséquence.

Foyer S.A.- Société Anonyme - Siège Social : Leudelange, 12, rue Léon Laval
R.C. Luxembourg B 67199
www.foyer.lu